



GESTION DIFFERENCIEE

-  Zones boisées ou buissons épais
-  Berges des mares et étangs
-  Fossés
-  Fauche agricole- 2 fois/an
-  Zones régulièrement tondues (départs, fairways, greens, roughs tondus)
-  Hauts roughs coupés une fois par an, après l'été, de façon échelonnée
-  Friches - entretien maximum tous les 3/5 ans
-  Essai de fauche tardive avec enlèvement
-  Projet de boisement
-  Boisement DDTM
-  Hauts roughs coupés 2 fois/an, de mai à Septembre (suivant météo), pour élargissement de fairways
-  Mares et étangs
-  Sable
-  Soles artificialisées (bâtiments, chemin, goudron...)

